

BILAN D'ACTIVITES 2008 ET PERSPECTIVES 2009
COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI – FORMATION
DE L'AUDIOVISUEL

La Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation de l'Audiovisuel

Champ d'application :

La Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de l'Audiovisuel (CPNEF/AV) exerce sa réflexion et son action auprès des entreprises, privées ou publiques, quel que soit leur statut, et pour toutes leurs catégories de salariés, qui développent à titre principal des activités de production, de diffusion ou de prestations techniques pour la radio, la télévision ou le cinéma, et dont les activités sont répertoriées notamment, dans la nomenclature d'activités française, sous les codes 92.1.A, 92.1.B, 92.1.C, 92.1.D, 92.2.A, 92.2.B, 92.2.D, 92.2.E.

Par exception, l'Institut National de l'Audiovisuel est rattaché au présent champ d'application. La distribution cinématographique et l'exploitation de salles de cinéma en sont exclues.

Organisations professionnelles et syndicales membres de la CPNEF-AV :

La CPNEF/AV est composée paritairement de représentants des organisations syndicales des employeurs, d'une part, et des salariés, d'autre part.

Ces représentants sont désignés par les organisations représentatives dans les branches concernées. (Cf.annexe 1)

Composition :

La CPNEF/AV est constituée d'un bureau et d'une commission plénière paritaires. Le bureau soumet à la commission plénière un certain nombre de propositions en relation avec les missions de la CPNEF/AV et présente le travail des sections et de l'observatoire des Métiers. Les propositions du bureau sont étudiées en commission plénière, organe décisionnaire de la politique de la CPNEF/AV.

La CPNEF/AV a créé en son sein cinq sections professionnelles et quatre commissions transversales thématiques :

Sections :

- a) production et diffusion radio
- b) diffusion TV
- c) production cinématographique et audiovisuelle
- d) industries techniques pour le cinéma et la télévision
- e) Journalistes

Commissions :

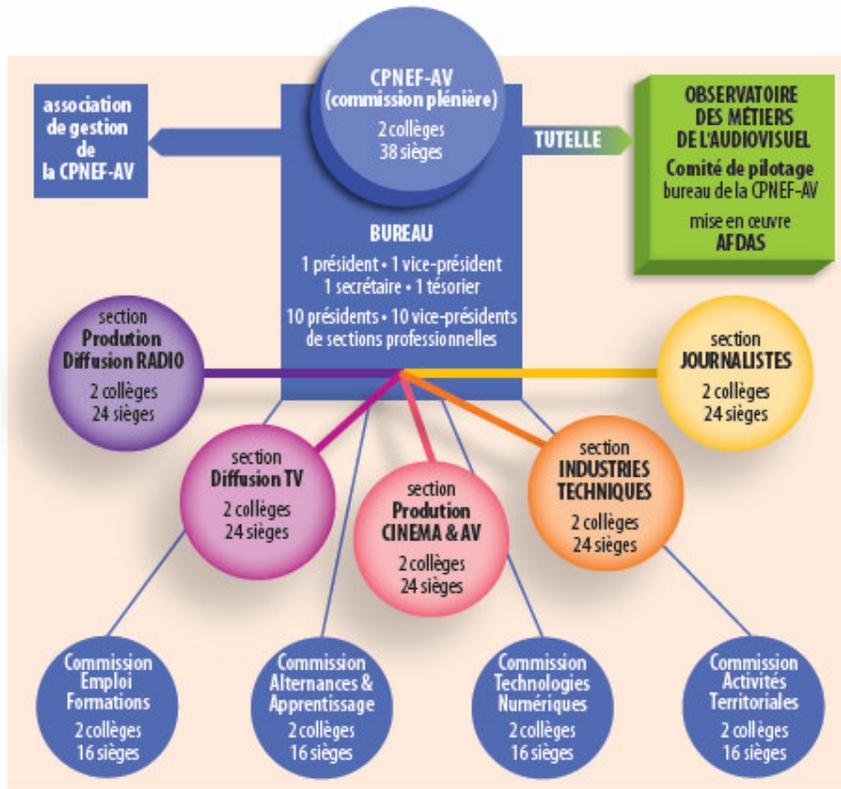
- a) Emploi et formation
- b) Alternance et apprentissage
- c) Technologies numériques
- d) Activités territoriales

Les sections professionnelles et les commissions sont également paritaires.

Les membres des sections professionnelles peuvent être différents de ceux qui siègent à la CPNEF-AV et leur désignation est laissée à l'initiative de chaque collège, étant entendu que chaque organisation représentative au plan national au sens du code du travail, est représentée.



Organigramme :



Les dix objectifs de la CPNEF AV dans le domaine de la formation et de l'emploi

❖ Dans le domaine de la formation, la CPNEF/AV s'engage :

- Objectif 1 : Favoriser l'**adéquation entre la formation et l'emploi**
- Objectif 2 : Définir les **priorités** tant en matière de **formation initiale** que de **formation continue** ;
- Objectif 3 : Collecter et regrouper les données permettant de faire le **bilan des actions de formation entreprises dans la branche** ;
- Objectif 4 : Contribuer à la mise en œuvre d'une **politique d'insertion professionnelle des jeunes**,
- Objectif 5 : Rechercher les moyens d'assurer l'**optimisation des ressources de formation dans la branche**.

❖ Dans le domaine de l'emploi, la CPNEF/AV s'engage :

- Objectif 6 : rechercher toutes les solutions pour **réduire la précarité de l'emploi**,
- Objectif 7 : étudier en permanence, l'**évolution qualitative et quantitative de l'emploi** dans son champ professionnel en tenant compte des travaux réalisés par l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications et de participer à une **meilleure gestion de l'offre et de la demande d'emploi** ;

- Objectif 8 : examiner les travaux de l'Observatoire et notamment les conclusions qu'il soumet aux chefs d'entreprise et aux instances représentatives en matière d'évolution des emplois et des qualifications afin **d'agir pour l'adaptation des formations professionnelles à l'évolution de l'emploi ;**
- Objectif 9 : étudier les actions favorisant **la réadaptation et la réinsertion des chômeurs âgés et/ou des chômeurs de longue durée.**
- Objectif 10 : Sécuriser les **parcours professionnels**

Pour mener à bien ces objectifs, la CPNEF AV se doit de proposer un ensemble d'actions précises soutenues par les études de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications.



A) Etudes sur les formations professionnelles de l'audiovisuel

Objectifs : meilleure visibilité des offres, analyse de l'offre au regard des évolutions des métiers et des compétences, préconisations en terme d'adéquation des formations aux métiers, regard sur les flux, utilisation des dispositifs de la formation continue

- Le Panorama des formations professionnelles en audiovisuel, supérieures à 400h

Ce panorama exhaustif permet d'avoir une vue d'ensemble des formations initiales et continues dans la branche.

Ce panorama général répond aux objectifs de la Cpnf Av concernant l'évaluation des flux formés (nombre, niveaux ...) et l'adéquation entre la formation et l'emploi. Le premier intérêt s'inscrit dans la comparaison entre les flux formés et les flux du marché de l'emploi, et ce métier par métier.

Le second intérêt réside dans l'évaluation des manques en formation ou au contraire des « excédents ». Des priorités tant en matière de formation initiale que de formation continue pourront être dégagées.

Le panorama est consultable sur le site de l'observatoire www.observatoire-av.fr

- Etude sur la formation et l'emploi dans le secteur du film d'animation

Cette étude comporte quatre axes principaux :

- o Etat présent du marché de l'emploi
- o Etat présent de l'offre de formation, initiale et continue : Approche quantitative et qualitative : évaluation du nombre et des compétences des étudiants formés, sur une base annuelle

La question de l'adéquation, quantitative et qualitative, des formations au marché de l'emploi, est évidemment cruciale. Un état des lieux s'impose par conséquent, qui tienne également compte des évolutions prévisibles des besoins des entreprises, en nombre de personnels et en profils de compétences

- o Etat présent de la Formation continue : Les dispositifs existants et leur efficacité

L'actualisation des compétences est stratégique dans un secteur qui est, d'une part, traversé par des évolutions technologiques à la fois rapides et profondes, et qui est, d'autre part, soumis à une concurrence internationale intense. L'étude s'attachera donc à identifier les besoins des entreprises en mettant en perspective l'offre actuelle.

- o Optimiser les relations Formations/Entreprises : Logiques pédagogiques et contraintes de marchés, production des compétences et évolutions technologiques, concertation renforcée entre les mondes de la Formation et de l'Entreprise

Mise en ligne de l'étude sur le site de l'observatoire prévue en avril 2009

- Etude qualitative et quantitative sur les contrats de professionnalisation et les contrats d'apprentissage

Objectif : meilleure connaissance des dispositifs d'alternance, préconisations pour une utilisation optimale des dispositifs

Phase 1 : Connaissance des contrats de professionnalisation et d'apprentissage dans la branche audiovisuelle

- Définition des contrats
- Connaissance des contrats : étude qualitative et quantitative

Pour une connaissance optimale de l'utilisation des dispositifs :

- par secteurs,
- par entreprises d'accueil,
- la part des contrats dans l'emploi salarié,
- la formation dans le cadre des contrats en alternance,
- age et niveau des entrants en contrats de professionnalisation et d'apprentissage,
- situation initiale des entrants,
- durée des contrats,
- nombre d'heures de formation,
- répartition des contrats par métiers, par secteurs, par organismes de formation...
- situation des entrants après la sortie des contrats : Analyse de l'impact des contrats de professionnalisation et d'apprentissage sur l'insertion
- Evolution des contrats sur 3 ans

Phase 2 : Analyse des difficultés et des freins au développement de l'apprentissage

- Analyse des freins à l'utilisation des contrats (par secteurs d'activités, par entreprises et par métiers)

Entreprises selon secteurs d'activités (freins filières par filières : exemple télédiffusion, production ...)

Phase 3 : Optimiser l'utilisation des contrats

- Préconisations et leviers

- identifier des leviers afin de neutraliser les freins à l'utilisation des contrats (préciser les leviers selon les entreprises, le secteur d'activités, la zone géographique et les métiers)

Type de levier à étudier : les GEIQ

Zone géographique : possibilité de déploiement en région (PACA et Rhône Alpes par exemple)

Appuis possibles : appui sur des structures type Bureau d'accueil des tournages en région (Exemples de GEIQ dans d'autres branches)

Mise en ligne de l'étude sur le site de l'observatoire prévue en juin 2009

- Les statistiques annuelles sur la formation professionnelle dans les entreprises de l'audiovisuel

Elles constituent le premier outil de production de données statistiques présenté par l'Observatoire de l'Audiovisuel. Les informations qui y figurent ont été établies sur la base d'une exploitation des données enregistrées par l'AFDAS dans le cadre de ses missions de collecte de fonds et de financement de la formation.

L'intérêt d'un tel document réalisé tous les ans est d'estimer les flux, les contenus de formation, les modalités choisies, le profil des stagiaires.

Il répond aux objectifs concernant la collecte et le regroupement des données permettant de faire le bilan des actions de formation entreprises dans la branche. Son analyse peut permettre l'optimisation des ressources de formation dans la branche.

Les statistiques 2007 sont disponibles sur le site de l'observatoire www.observatoire-av.fr

B) Etudes sur les métiers de l'audiovisuel

Objectifs : meilleure connaissance des métiers de l'audiovisuel en termes d'activités et de compétences, en termes de conditions d'exercices et d'évolutions

- Répertoire des Métiers de l'audiovisuel

Durant l'année 2008, la Cpnef Av a réalisé ce répertoire des métiers dont le but essentiel est d'établir une vision claire et complète des différents métiers de l'audiovisuel.

Tous secteurs d'activités confondus, la CPNEF AV a répertorié 120 métiers à étudier.

Le répertoire est composé de 120 fiches présentant les activités et compétences de chaque métier ainsi que les contextes d'exercice, les évolutions des métiers, les formations. Chaque fiche constitue un référentiel métier concis.

Mise en ligne de l'étude sur le site de l'observatoire en juillet 2009

- Référentiel des Métiers de la réalisation.

Cette étude analyse les activités et les compétences clés des métiers de la réalisation et propose l'établissement d'un référentiel des activités et des compétences couvrant le domaine de la réalisation audiovisuelle.

Le référentiel détermine également les spécialisations existantes liées à des activités et des compétences professionnelles particulières.

Le référentiel précise le profil des personnes en poste : parcours professionnel, formations suivies ... La Cpnef AV souhaite également avoir une approche « empirique » du marché de l'emploi concernant les métiers de la réalisation et une analyse des formations existantes.

Mise en ligne de l'étude sur le site de l'observatoire prévue en juin 2009

Les Certificats de Qualifications Professionnelles

La création de CQP est également à l'étude, en particulier un CQP animateur radio, un CQP assistant son et un CQP preneur de son, un CQP « Administrateur des systèmes audiovisuels en réseaux ».

- Afin de mieux appréhender le métier d'animateur radio et le marché de l'emploi adjoint, un rapport d'opportunité concernant un CQP animateur radio a été conduit en 2008. Cette enquête exhaustive auprès des professionnels et des entreprises du secteur a abouti à un avis favorable concernant la création d'un CQP animateur radio. Le rapport d'opportunité sur le CQP animateur radio a été mis en ligne en juillet 2008 sur le site de l'observatoire www.observatoire-av.fr

En 2009, la CPNEF AV va établir un cahier des charges relatif à l'élaboration d'un référentiel de formation et de certification portant sur le CQP animateur radio.

- En 2008, un rapport d'opportunité sur un CQP « administrateur des systèmes audiovisuels en réseaux » est également en cours. Ce rapport d'opportunité concerne un nouveau métier qu'il s'agit de définir en évaluant les potentialités d'emploi dans le secteur de la télédiffusion. Ce rapport devrait être terminé en avril 2009. Mise en ligne de l'étude sur le site de l'observatoire prévue en juillet 2009.

- Un rapport d'opportunité sur la création d'un CQP assistant son et d'un CQP preneur de son est également en cours depuis septembre 2008. Ce rapport d'opportunité devrait être finalisé en juin 2009. Mise en ligne de l'étude sur le site de l'observatoire prévue en juillet 2009

C) L'emploi

La Cpnef av souhaite diriger des études sur l'emploi dans la branche audiovisuelle. Ces études pourraient recouvrir l'approche métier : métiers en tension, métiers émergents, métiers en difficulté ... L'analyse de l'emploi dans la branche audiovisuelle devra être prospective, et ce secteur par secteur (télédiffusion, radiodiffusion, production cinématographique et audiovisuelle, industries techniques)

- La section professionnelle journalistes de la CPNEF AV réalise une étude sur l'emploi des journalistes. Cette étude se déroule en deux phases :

Un recueil de données statistiques auprès de la commission des cartes

Une analyse des données statistiques selon des axes à déterminer (Evolution de l'emploi, lien emploi/formation, répartition géographique, lien métier/age/salaire/formation ...)

Cette étude concerne les professionnels exerçant dans l'audiovisuel (exclusion de la presse écrite). L'étude prend en compte les professionnels exerçant leur métier dans le cadre de la pluri activités.

Mise en ligne de l'étude sur le site de l'observatoire prévue en juillet 2009

- Une étude sur les données sociales disponibles sur l'emploi, la formation, le marché du travail a commencé en automne 2008 et se poursuivra en 2009. Son objectif est de répondre aux besoins en données statistiques des partenaires sociaux de la Cpnef av et de l'Observatoire de branche. Ce travail consiste à repérer les sources et les indicateurs statistiques répondant aux attentes de la Cpnef av et des partenaires sociaux dans le cadre de l'OPMQ , en précisant pour chaque source les indicateurs disponibles et les possibilités. La finalité est d'établir un ou des outils de rendus statistiques (tableaux de bord) mutualisés (mutualisations possibles des données en provenance des différentes sources repérées) et pérennes.

Mise en ligne de l'étude sur le site de l'observatoire prévue en juillet 2009

D) Rappel des travaux mis en ligne sur le site de l'observatoire

www.observatoire-av.fr

- Le panorama général des formations en audiovisuel, supérieures à 400h

Ce panorama permet d'avoir une vue d'ensemble des formations initiales et continues dans la branche. Ce document est composé d'un répertoire et de fiches descriptives.

- Panorama des formations au journalisme

Le document mis en ligne sur le site de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications recense de façon exhaustive l'offre de formation existante sur l'ensemble du territoire national. Les auteurs s'engagent sur la qualité de l'enseignement dispensé dans les cursus reconnus par la Cpnef av et la Cpnef journaliste et dans certaines formations universitaires.

- Etude sur l'impact des nouvelles technologies (HD)

L'objectif est de mesurer l'impact de la "HD" des normes et des technologies numériques associées sur les qualifications, les compétences et les emplois.

Ce travail aide la CPNEF Av à mieux identifier les formations prioritaires ou éventuellement à en proposer la création ou l'évolution.

L'objectif de l'étude est de donner une visibilité - en termes d'évolution des métiers et donc de besoins de formation - concernant la mutation de nos professions avec l'arrivée de la Haute Définition et le déploiement des technologies numériques associées.

Cette étude répond à la nécessité de rechercher les moyens d'assurer l'optimisation des ressources de formation dans la branche, en matière d'évolution des emplois et des qualifications afin d'agir pour l'adaptation des formations professionnelles à l'évolution de l'emploi, et sécuriser les parcours professionnels.

- Référentiel métiers du son

La Cpnef Av a recensé l'ensemble des activités qui concerne les métiers du son des différents secteurs professionnels de l'audiovisuel.

Cette étude propose la construction d'une nomenclature des métiers du son des différents secteurs professionnels de l'audiovisuel.

Il s'agit d'évaluer sur un panel de 50 entreprises représentatives, les besoins de formation pour les métiers du son dans l'ensemble des différents secteurs de l'audiovisuel.

Cette étude autorise une vision claire des métiers du son en termes d'activités et de compétences, de formation, d'environnement de travail, de transversalité...

- Les statistiques annuelles sur la formation professionnelle dans les entreprises de l'audiovisuel 2005 et 2006

- Etude sur les formations à la sécurité

Cette étude présente les formations sécurité existantes dans le secteur de la production audiovisuelle et cinématographique.

L'étude réalise un état des lieux en listant les organismes.

E) Les Perspectives 2009 :

Depuis 2006, les travaux menés par la CPNEF AV dans le cadre de son observatoire des métiers et des qualifications sont des outils d'appui et de soutien à sa réflexion et à ses actions.

Soucieuse de structurer la branche audiovisuelle, d'adapter la formation à l'emploi avec les précautions qui s'imposent, à l'aube de l'année 2009, l'essentiel des actions de la Cpnef av vont porter sur **6 objectifs majeurs** :

- **le développement de l'apprentissage** en relation avec le CFA de la branche audiovisuelle.

- **l'étude des organismes de formation**, sans prendre une position de censeur, il s'agit d'évaluer la pertinence des formations en termes de contenus, de pré requis, de nombre d'étudiants, de modes d'accès, et ce toujours en lien avec la question de l'insertion professionnelle et de la professionnalisation. L'objectif est double : informer en donnant des éléments qualitatifs et quantitatifs sur les formations publiques et privées en audiovisuel et émettre des préconisations pour une amélioration des formations. Ce travail s'effectuera en collaboration avec des organismes de formation.

- **Sur l'emploi**, des études statistiques et prospectives devraient être menées afin d'évaluer le marché de l'emploi selon les secteurs d'activités et les métiers, les grands bassins d'emplois régionaux

- **Création de CQP ou de titres**: La création de CQP doit faire l'objet d'une validation préalable par la signature d'un accord entre les partenaires sociaux de la branche audiovisuelle. Cet accord marquera la reconnaissance par la branche des CQP créés, en veillant à une adéquation avec les conventions collectives concernées. Une autre option consisterait à mettre en place de nouveaux titres. Certains pourraient s'inscrire dans une transversalité spectacle vivant et audiovisuel.

- **Aide aux entreprises** : mutualisation, GPEC, étude sur développement des compétences, analyse des besoins en compétences ...

- **Aide aux salariés** : sécuriser les parcours professionnels, la formation comme maintien dans l'emploi ou reconversion

Pour ce faire, depuis fin 2008, la CPNEF AV a commencé un certains nombres d'actions.

Actuellement, la Cpnef av est membre du comité de pilotage de l'accord cadre relatif au soutien de la branche des entreprises techniques au service de la création et de l'événement, filière cinéma et audiovisuel. Le comité de pilotage réunit également le conseil régional Ile De France, la DRTEFP Ile De France, le CNC, les partenaires sociaux salariés et employeur, et l'AFDAS.

La CPNEF AV soutient également cet accord par la participation financière de son observatoire à l'étude EDEC.

Cette démarche initiée par les partenaires sociaux doit mesurer l'impact de la dématérialisation des supports et l'impact du numérique sur les métiers de la filière des industries techniques d'Ile De France. Il importe d'anticiper dès maintenant une évolution de ces activités en permettant aux entreprises et aux salariés concernés de faire face aux mutations et aux reconversions et de se doter des compétences nouvelles nécessaires. En 2007, dans le cadre de son observatoire prospectif des métiers et des qualifications, la CPNEF AV a réalisé une étude sur cette question.

D'autre part, et en partenariat avec la CPNEF SV, les collaborations et les échanges dans le cadre des accords territoriaux ont permis à la CPNEF AV d'être un interlocuteur constructif, porteur de propositions concrètes, comme notamment le soutien à la structuration des employeurs et la réduction de la précarité via la mutualisation d'emplois. En 2009, la commission activités territoriales de la CPNEF AV élaborera des priorités dans le cadre des accords territoriaux. Ce travail permettra à la

Cpnef av de présenter des axes concertés en matière d'emploi et de formation à ces partenaires régionaux.

Les partenaires sociaux de l'audiovisuel et la CPNEF AV poursuivront leurs interventions régulières auprès de l'AFDAS pour fixer les priorités en matière de formation continue, particulièrement sur les dispositifs de contrats de professionnalisation. Ils continueront leur collaboration avec la CNCP pour l'instruction des dossiers RNCP et apporteront ainsi leur éclairage sur la qualité des formations au regard des compétences visées et sur l'adéquation des niveaux de certifications avec les métiers.

La CPNEF AV développe des relations avec les organismes de formation notamment publics afin de renforcer les cursus délivrés. En 2008, des contacts ont été pris avec l'association Luminance regroupant 17 BTS audiovisuels. Cette relation fondée sur des enjeux et une réflexion commune autour des BTS audiovisuels se poursuivra en 2009.

Des échanges importants ont eu lieu en 2008 entre la Cpnef av et divers dispositifs existants, tels que le dispositif ELSA favorisant l'insertion professionnelle de jeunes issus de master ou licence professionnelle par le recours au contrat de professionnalisation, le dispositif CIFRE (ANRT) permettant le lien doctorant et entreprises.... En 2009, ces relations permettront aux partenaires sociaux de la branche audiovisuelle et à la CPNEFAV de développer progressivement au sein de l'audiovisuel, des expérimentations efficientes en termes de professionnalisation et d'insertion. Grâce à ces contacts, la CPNEF AV entend également impliquer les employeurs de l'audiovisuel dans le développement des contrats en alternance dans les entreprises. Avec l'appui des employeurs et la collaboration d'organismes de formation, un travail d'accompagnement sera mené dans lequel les dispositifs cités pourraient être appliqués à la branche audiovisuelle. Le colloque envisagé par la CPNEF AV fin 2009, devrait permettre des premiers échanges constructifs, autour de projets concrets.

Janvier 2009
Dominique Trocnet
Déléguée Générale Cpnef Av